Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 7, 18 février 2005

École Allain St-Cyr

Le ministre prêt à faire pression

Le ministre de l'Éducation de la Culture et de la Formation ne veut pas « mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Page 3

La réforme de la langue *fransaise*

Page 5

Échos de l'Assemblée

Page 7

Taxe d'accise

Ethel est con-tre… et pourtant

Est-ce que la députée de Western Arctic est en faveur du projet de loi C-259 sur la révocation de la taxe d'accise ? Sa réponse est mi-figue mi-raisin.

Page 10

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Un haut-le-cœur sur la route

Page 12

Sommaire

Batiste W. Foisy\L'Aquilon

Il faut trimer pour jouer. Alors que son hockey attend dans un banc de neige, Collin Burgen profite d'un bel après-midi dominical, et de ses –20° C, pour déblayer la patinoire publique de Yellowknife, sur le lac Frame.

Un budget qui plaît, mais…

Fini les déficits. Le GTNO parle désormais de surplus.

Batiste W. Foisy

Quarante-huit millions de dollars, c'est la somme que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prévoit engranger à la fin de l'exercice financier 2005-2006.

Alors qu'en mars dernier le ministre des Finances, Floyd Roland, prévoyait terminer l'année dans le rouge de plus de 40 millions $, tout sourire, il a annoncé un surplus lors de la lecture du budget, le 9 février. Dès la fin de l'exercice 2004-2005, un surplus de 44 millions $ devrait être constaté, l'année suivante les surplus devraient à nouveau être au rendez-vous.

Cela s'explique d'abord par des revenus qui ont été plus importants que prévus. Le GTNO a pu jouir cette année de quelque 104 millions $ de plus que les prévisions initiales. De cette somme, neuf dollars sur dix proviennent de la bourse d'Ottawa.

D'autre part, pour conserver des états financiers positifs, le ministre Roland compte adopter une gestion un peu plus austère du trésor public. L'an prochain, il veut réduire de 18 millions de dollars les dépenses de l'État, soit une réduction de 2 %. Le ministère qui écope le plus durement est celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation qui subit une coupe de près de 10 millions $. L'Assemblée législative, le Cabinet, les Travaux publics et les services, la Justice et la Société d'habitation des TNO perdent aussi une partie de leur enveloppe.

« En réduisant les dépenses durant l'exercice 2005-2006, a déclaré le ministre des Finances, nous pouvons diminuons la probabilité de faire d'autres compressions de dépenses importantes.»

Ce budget annonce également la scission du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique en deux entités distinctes. Bien que le

Dépenses d'opération par ministère en 2005-2006 (en millions de dollars)

Éducation, Culture et Formation	245,0	25,2%
Justice	79,0	8,1%
Santé et Services sociaux	253,0	26,0%
Services et travaux publics	44,0	4,5%
Affaires communautaires et municip	82,5	8,5%
Finances	8,0	0,8%
Cabinet	47,0	4,8%
Assemblée législative	14,5	1,5%
Environnement et ressources nature	52,0	5,3%
Industrie, tourisme et investissemen	35,0	3,6%
Transports	77,0	7,9%
Société d'habitation des TNO	36,0	3,7%
Total	**973,0**	

Budget
Suite en page 2

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Festival des aurores

Yellowknife a un nouveau festival ! du 25 février au trois avril le Yellowknife Aurora Festival battra son plein dans la capitale. La programmation de ce festival demeure cependant nébuleuse. Hormis son nom, rien ne semble lier les activités aux majestueuses écharpes célestes du Nord. Pour l'instant on annonce des concerts dans les boutiques, des ventes aux enchères et des chasses aux trésor. Curieux .

Loterie

La communauté de Fort McPherson a décidé de resserrer ses règles en matière de loterie après que des petits malins aient escroqué des résidents. Les jeunes ont fait du porte à porte vendant des billet pour une tombola qui n'a jamais été tirée. Il est fréquent à Fort McPherson de faire ce genre de tirage pour des campagnes de financement. Les billets sont souvent de simples bout de papier. Le chef du hameau, Troy Jenkins, a annoncé qu'une nouvelle loi forcera les billets à être numérotés à l'avenir.

La *dump* reste gratuite

La ville de Yellowknife a fait demi-tour dans son projet de charger un coup d'entrée pour le dépotoir municipal. Cette mesure qui avait été présentée au conseil municipal le mois dernier avait soulevé l'ire des résidents habituer à glaner ça et là dans le site. À la dernière réunion du conseil, la proposition a été abandonnée. Le coloré Walt Humphries qui écrit la chronique « Tales from the Dump » pour le journal *Yellowknifer* a défendu la gratuité du site devant le conseil municipal.

20e de l'AFCY

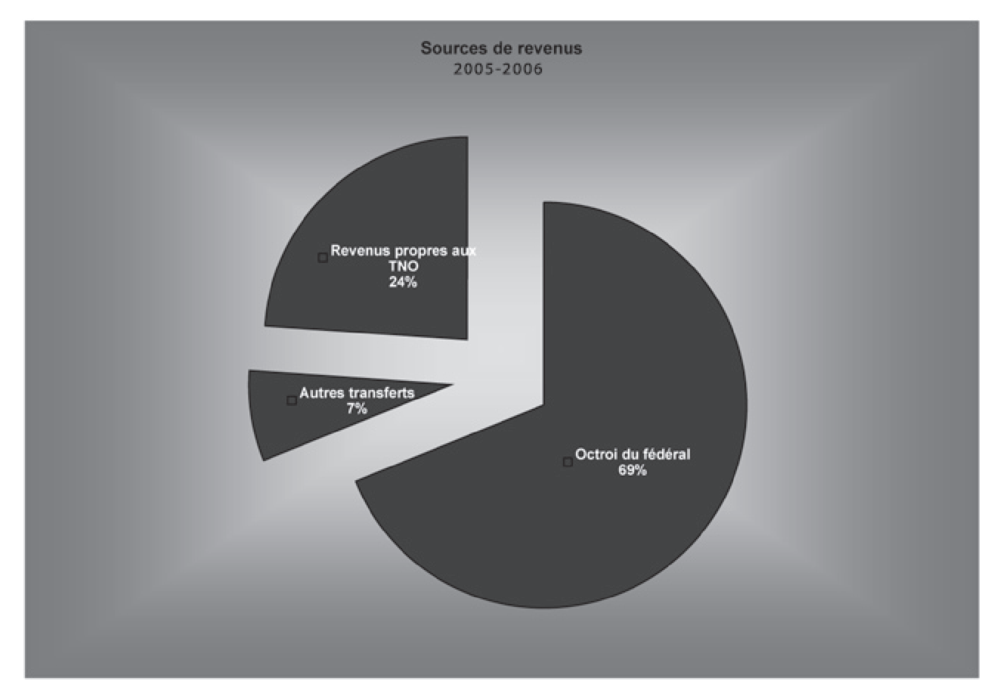
L'Association franco-culturelle de Yellowknife fête ses 20 ans ! Tous les francophones et francophiles de la capitale (et d'ailleurs aussi) sont invités à un souper-spectacle le samedi 26 février, à la Royal Canadian Legion, pour souligner cet événement. Le groupe franco-albertain Les Fistons assurera la partie musicale du spectacle. L'entrée est de 25 $ pour les membres de l'AFCY et de 30 $ pour les non-membres. Il faut se procurer son billet avant le 16 février, à l'AFCY (873-3292), car les billets ne seront pas vendus à la porte. Venez célébrer avec nous.

Concours littéraire

Il est encore temps de participer au Concours littéraire du Grand Nord. Cette année ce sont les thèmes *Une histoire de fromage*, *Mon ami(e)* et *Si on savait* qui sont proposés aux auteurs du Nord. Les participants seront séparés en sept groupes d'âge, à savoir 6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans, 12-13 ans, 14-15 ans, 16-18 ans et adultes. Pour les adultes trois catégories de textes seront admis : les contes et nouvelles, la poésie et l'essai. Les Ténois qui désirent participer au concours ont jusqu'au 4 mars pour faire parvenir leurs textes au Comité de coordination jeunesse de la FFT (COCO) ou à leur association franco-culturelle locale. Les textes gagnants seront publiés dans *L'Aquilon*, *L'Aurore Boréale* et *Le Nunavoix*. Des prix en argent seront aussi remis. Pour de plus amples renseignements, contactez le coordonnateur du COCO, Patrice Lapointe, au (867) 920-7332.

Budget

Suite de la page 1



ministère demeure jusqu'à ce jour sous un même chapeau, son budget a été séparé sous deux rubriques : Environnement et Ressources naturelles et celui de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

Responsabilité fiscale

Ce budget marque également l'adoption d'une toute nouvelle politique de « responsabilité fiscale ». Il s'agit principalement d'une stratégie pour permettre au GTNO d'augmenter sa capacité d'emprunts.

« Notre gouvernement doit investir dans les programmes, les services et l'infrastructure publique, pour les résidents des TNO, a commenté le ministre. La nouvelle politique de gestion responsable des finances définit les lignes directrices sur les montants que nous pouvons emprunter, ce pourquoi nous pouvons et ne pouvons pas emprunter, et les modalités de notre responsabilité en matière de décisions sur les emprunts. » En assainissant ses pratiques de crédit, a-t-il ajouté, le GTNO veut faire augmenter son pouvoir d'emprunt actuellement fixé par Ottawa à 300 millions $ par année.

La première action entreprise dans le cadre de cette politique a été de faire évaluer la solvabilité du gouvernement. La firme Moody, spécialisée dans ce genre d'évaluation, a décerné une cote Aa3 au gouvernement des TNO. Selon cette échelle de classement dont la cote la plus élevée est Aaa, la cote Aa3 place les TNO devant le Québec (A1) et derrière le Manitoba (Aa2).

En outre, la nouvelle politique de responsabilité fiscale prévoit que le GTNO produise plus fréquemment de l'information sur la dette territoriale. Celle-ci s'élève à 153 millions $.

Réactions

Ce budget a été généralement bien accueilli par les députés de l'Assemblée législative. Certains ont toutefois profité de la période dite de « déclarations des députés » pour en souligner quelques faiblesses.

Le député de Great Slave, Bill Braden, s'est dit déçu qu'il n'y ait pas d'engagements clairs dans ce budget au niveau du logement. « Il n'y a pas une seule ligne sur ce qui sera fait, a-t-il mentionné. Combien de maisons ? Quels genres d'investissements verrons-nous ?» Il a également souligné « l'incertitude » qui caractérise, selon lui, les finances du GTNO. Passer d'un déficit annoncé de plus de 40 millions $ à un surplus du même ordre de grandeur le démontre, a-t-il dit, en ajoutant que cela demeurait une excellente nouvelle.

La députée de Hay River South, Jane Groenewegen, a quant à elle questionné le processus d'évaluation des besoins. « On dirait que lorsque nous nous assoyons pour jauger les besoins, nous le faisons de façon très réactive, a-t-elle dit. Nous pourrions regarder ce qui s'en vient et tenter d'y répondre. Mais ça ne semble jamais arriver. Nous devrions appréhender cet exercice tel qu'il est: nous avons un milliard de dollars, quelles sont nos priorités, que voulons nous faire, nous, cette petite population qui vit ici dans cet immense territoire. »

École Allain St-Cyr

Le ministre prêt à faire pression

Le ministre de l'Éducation de la Culture et de la Formation ne veut pas « mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Batiste W. Foisy

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, se dit prêt à faire pression sur Patrimoine canadien pour que des fonds soient débloqués pour permettre un agrandissement de l'école Allain St-Cyr, voire la construction d'une nouvelle école francophone.

C'est du moins ce qui est ressorti d'un entretien entre le ministre et président de la Commission scolaire francophone de division (CSFD), André Légaré, qui a eu lieu le 4 février « Il s'est engagé auprès de la commission scolaire à faire des pourparlers avec Patrimoine canadien sur ce dossier dans les semaines à venir », indique M. Légaré.

Dans un entretien téléphonique, M. Dent confirme l'information, mais de façon moins catégorique : « Nous devons d'abord organiser une rencontre départementale avec la commission scolaire pour nous assurer que nous sommes sur la même longueur d'onde et pour réunir nos arguments. Ensuite, oui, nous irons de l'avant. »

En ce moment, le ministère planche sur un plan décennal de mise à jour des installations scolaires de Yellowknife. Celui-ci devrait être prêt en juin. Or, la CSFD craignait que le dossier de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr ne soit suspendu tant que ce plan n'aura pas été présenté. « Nous avons dit au ministre que, pour nous, nous ne pouvions pas attendre jusqu'en juin 2005, qu'il fallait accélérer le pas et commencer les démarches auprès de Patrimoine canadien, indique M. Légaré. […] Contrairement aux autres commissions scolaires de Yellowknife, nous ne nous fions pas exclusivement sur le financement territorial pour nos installations scolaires L'essentiel de nos fonds provient de Patrimoine canadien. Donc j'ai expliqué au ministre qu'il faut déjà emboîter le pas auprès de Patrimoine pour être au même niveau que les autres quand viendra le temps de prendre des décisions en juin. »

Le ministre considère pour sa part que la CSFD doit s'impliquer dans le plan décennal d'infrastructure. « J'espère que la CSFD va continuer de travailler avec nous à développer ce plan-là. Car on ne peut pas être assuré que nous obtiendrons quelque chose de Patrimoine Canadien. Nous pensons que Patrimoine canadien devrait faire sa part, mais je ne veux pas mettre tous mes œufs dans le même panier. […] Nous n'irons pas dans une direction plutôt qu'une autre. Nous essayerons les deux avenues », dit-il. Le ministre ajoute que le plan décennal pourrait être prêt bien avant les fédéraux. « À la vitesse à laquelle Patrimoine canadien nous a habitué, je ne pense pas que nous aurons une réponse d'eux avant [le dépôt du plan, en juin]. »

École Boréale

À Hay River, l'École Boréale est encore en chantier, mais déjà on parle de l'agrandir, elle aussi.

« Ce besoin, quant à moi, va survenir d'ici un an, un an et demi. Ça va devenir un besoin très sérieux, si ça ne l'est pas déjà là dans une certaine mesure, insiste le président de la CSFD. Parce que nous avons déjà des jeunes en septième année et là ils sont bloqués. En huitième, neuvième et dixième, à l'École Boréale, nous n'offrons pas des infrastructures comparables aux autres écoles. »

Dès janvier 2003, la CSFD avait convenu que procéder à une « Phase II » dans la construction de l'École Boréale devait être une priorité pour la commission scolaire. Celle-ci comprendrait la construction de nouveaux locaux, d'un laboratoire de science et d'un gymnase. L'École Boréale sera d'ailleurs aménagée pour qu'un tel agrandissement soit aisément réalisable.

Lors de sa rencontre avec M. Dent, André Légaré a exprimé au ministre l'importance que revêtait un tel agrandissement. « Sa réponse a été que, pour le moment, il est définitivement prêt à aller de l'avant avec Patrimoine canadien pour l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr. Mais il veut régler ce dossier-là avant de parler du dossier Phase II à l'École Boréale », raconte le président de la CSFD.

Là-dessus, le ministre s'explique : « Une des grosses préoccupations, quant à l'École Boréale, c'est l'absence de gymnase. Et nous verrons à combler ces besoins au fur et à mesure que la situation progresse. Mais le problème c'est le *timing*. Nous croyons que Patrimoine canadien a un rôle significatif à jouer. Or si nous mettons trop de pression d'un coup, nous craignons que cela ne limite notre capacité de répondre adéquatement aux besoins. »

La construction de l'École Boréale devrait être complétée au courant de l'été.

Langues officielles

Priorités aux 0 à 5 ans

Étienne Alary

« Le développement des jeunes francophones âgés de 0 à 5 ans vivant en milieu minoritaire est la priorité à laquelle il faut s'attaquer. » C'est le message qui a été martelé par divers organismes nationaux qui ont été appelés à comparaître, le 14 février dernier, devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Du nombre des organismes présents, il faut retenir le message livré par la Fédération canadienne des enseignants (FCE) et la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Reprenant des études respectives publiées au cours des 24 derniers mois, ces deux organisations ont réitéré leurs doléances devant ce comité.

Le premier message à retenir : l'encadrement des jeunes de 0 à 3 ans. La FCE souligne qu'il est urgent de créer de garderies francophones offrant un ensemble de services. Se basant sur le phénomène québécois, la CNPF parle plutôt de centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans toutes les écoles primaires francophones du pays. « On veut plus que de la garderie. On aimerait des CPEF qui rattacheraient une panoplie de services en français», a déclaré la présidente de la CNPF, Ghislaine Pilon.

Idéalement, ces CPEF seraient parties intégrantes des écoles primaires francophones. « Quand on vit en milieu minoritaire, le seul lieu de ralliement est souvent le centre scolaire communautaire. C'est l'endroit où les francophones se réunissent», mentionne la présidente de la commission, Ghislaine Pilon.

Pour la CNPF, l'élément programme éducatif est essentiel afin de permettre à l'enfant d'être fin prêt à intégrer le système scolaire.

Puisqu'il est question d'intégration au système scolaire et que cela ne commence pas uniquement en 1re année, les organismes nationaux demandent à ce que l'encadrement des jeunes de 4 et 5 ans relève des ministères de l'éducation; donc que le préscolaire (prématernelle et maternelle) découle de l'école plutôt que de la communauté.

Et, selon la FCE, c'est cette clientèle qu'il faudrait s'attarder en premier lieu. «La priorité qui est ressortie de nos forums régionaux est occupons-nous tout de suite des 4 et 5 ans. Il faut arrêter l'exode des écoles françaises », de souligner la directrice des services francophones à la FCE, Liliane Vincent.

De ce côté, la Fédération canadienne des enseignants s'est déjà adressée au Conseil des ministres de l'éducation du Canada. La Fédération nationale des conseils scolaires francophones travaille également de très près sur cette question.

Tout commence à la maison

Même si chaque école primaire francophone du pays obtenait, dans le futur, des centres de la petite enfance et de la famille et l'intégration du préscolaire, l'assimilation ne sera freinée que si les parents tiennent à ce que leurs enfants vivent pleinement et activement leur francophonie.

« Rien ne peut remplacer le rôle des parents, qui peuvent transmettre leur motivation », affirme Lilian Vincent. « Les enfants qui sont bien encadrés à la maison, qui parlent français couramment, auront plus de facilité à s'intégrer que ceux qui ne vont que quelques heures par semaines à la garderie francophone, mais dont la langue parlée à la maison est l'anglais », ajoute-t-elle.

À vous la parole

Le Réseau TNO Santé en français (RTS) parrainé par la Fédération Franco-TéNoise (FFT), a pour mandat de contribuer à l'épanouissement harmonieux de nos collectivités dans le mieux-être en santé. Pour pallier au manque ou à la non-utilisation de services en français dans le secteur de la santé, la communauté francophone de la région a besoin de travailler ensemble pour créer des initiatives qui répondront aux besoins en santé de la communauté.

Pour ce faire, le Réseau TNO Santé en français doit identifier les besoins spécifiques de la communauté en matière de la santé. Cette information sera recueillie par le biais d'une enquête téléphonique, auprès des personnes dont le français est leur langue première. Elle va se dérouler durant le mois de Mars 2005.

Pour toute autre renseignement sur cete enquête, appelez au bureau du Réseau TNO Santé en français à Yellowknife, au **(867) 920-2919**, et demandez Jean de Dieu. Votre participation à cette enquête nous aidera à bien servir notre communauté.

Réseau TNO Santé en français
5016, 48e rue
C.P. 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
Tél.: (867) 920-2919 Télécop.: (867) 873-2158



Éditorial

Une question de fonds

Alain Bessette

Dans le dossier de l'agrandissement de l'École Allain St-Cyr et celui de l'École Boréale, il semble que la question de fond n'a toujours pas été répondue. Ou devrait-on plutôt dire, la question de fonds (avec un S qui se rapproche du signe de $). En effet, tant du côté des gouvernements que de celui des parents et de la Commission scolaire, tous s'entendent pour souligner que les installations actuelles sont inadéquates. Mais on ne saura créer l'unanimité pour tenter d'identifier les raisons de cet état de fait.

À mon avis, l'explication est pourtant simple : le gouvernement territorial a failli face à ses responsabilités de fournir des installations adéquates aux élèves francophones de Yellowknife et de Hay River.

Lorsqu'à la fin des années 1990 la décision a été prise de construire un nouvel édifice pour abriter l'École Allain St-Cyr, le gouvernement territorial a refusé d'injecter les sommes nécessaires pour ce projet, la presque totalité du fardeau financier étant assumé par le gouvernement canadien. Et on connaît amplement le résultat : une école trop petite ne disposant pas des infrastructures minimales qui sont l'apanage seulement des écoles de langues anglaises.

Le même scénario s'est produit lors du projet de construction de l'École boréale. La construction n'est pas achevée que déjà il faut penser à son agrandissement.

Dans chacun de ces deux projets, Patrimoine canadien avait débloqué des fonds d'environ trois millions de dollars. Si le gouvernement territorial avait contribué à part égale, en investissant lui-même trois millions dans chacun des projets, on ne se retrouverait pas dans ce contexte où les parents de Yellowknife s'apprêtent à poursuivre le gouvernement.

Les pourparlers entre la commission scolaire et le GTNO semblent pour l'instant faire grand cas du financement fédéral. Cela ne devrait pas être notre principale préoccupation puisque Patrimoine canadien s'est avéré, au fil des ans, un allié fidèle des parents francophones. Il faudrait plutôt s'assurer que les écoles francophones reçoivent leur juste part du fonds d'infrastructures scolaires du GTNO. Et quand je parle de juste part, ce n'est pas simplement d'une distribution per capita, mais bien d'une question de rattrapage du GTNO pour compenser ses années de négligence.



Batiste W. Foisy\L'Aquilon

La machine à écraser les canettes d'aluminium a remporté un franc succès chez les enfants qui ont participé à la Journée des éco-alternatives au musée, dimanche dernier.





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



La réforme de la langue *fransaise*



Geneviève Harvey

J'imagine que vous le savez, on a décidé d'apporter de grandes transformations à la langue française. Est-ce un bien ou un mal? Je ne suis pas là pour juger, mais je peux vous donner mon humble opinion. Je suis partagée entre différents sentiments. Chose certaine, comme je suis en général habituée d'écrire en tentant de ne pas faire d'erreurs ou de fautes de français, pour moi, me plier à cette réforme, ce sera comme si je décidais d'inclure des fautes dans mes textes. En effet, écrire compte-gouttes un compte-goutte et des comptes-gouttes, pour moi, toute la logique propre au génie de la langue disparaît, tout comme si on faisait disparaître ce petit accent circonflexe de disparaitre. Bien beau de simplifier, mais je me souviens, quand j'ai appris les noms composés, on m'avait appris comment écrire compte-gouttes, un compte-gouttes et des compte-gouttes, compte invariable, car il s'agit du verte et gouttes, toujours pluriel, car il y a toujours plusieurs gouttes. Et je ne l'ai jamais oublié. Mais que là on vienne me dire d'écrire compte-gouttes sans aucun s au singulier et deux s au pluriel, ça n'a aucun sens. Ne venez surtout pas me dire que c'est plus simple ainsi pour les enfants. Allons donc! Les enfants d'aujourd'hui sont aussi intelligents que nous l'étions à l'époque. Pourquoi ne comprendraient-ils pas les règles que nous avons comprises alors!

Que le plus-que-parfait du subjonctif disparaisse, cela me laisse plutôt froide, car il était tout doucement disparu de l'utilisation courante. Nous n'entendrons donc plus de jolies phrases du genre « Encore eût-il fallu que je le fusse » (pour ne pas me servir du verbe savoir qui pourrait choquer de jeunes oreilles peu habituées aux subtilités de notre belle langue). Non, Molière ne cessera jamais de charmer nos oreilles, mais le fait de réformer empêchera peut-être les générations futures de bien apprécier l'art d'écrire que fut celui de maître Poquelin, dit monsieur de Molière.

Je sais, les experts le crient haut et fort : la langue est en perte de vitesse. Les jeunes se rendent à l'université sans savoir écrire leur langue. Quelle calamité. Où ont été les manques. Qui a commis les erreurs? Les jeunes sont-ils moins intelligents qu'autrefois? Je crois qu'il n'est pas évident de répondre à ces questions, et je n'ai sans doute pas les connaissances pour pouvoir apporter des réponses à ces questions. Mais en tant que traductrice et d'amoureuse de la langue française, je peux vous dire sans me tromper que ces réformes font peur. Et pourtant, je ne peux m'empêcher de penser que la langue est vivante et qu'il faut l'adapter sans cesse. Si on avait eu peur d'apporter des changements à cette langue, on écrirait encore comme à l'époque de Rabelais, et la langue n'aurait pas fait l'objet de l'évolution qu'on lui connaît. Mais j'ai peine à croire que notre petit accent circonflexe va disparaître! Je vais m'ennuyer de ce sympathique petit chapeau! Et à ce que j'ai entendu, on va se débarrasser du ph pour adopter le f. Ainsi, un fénomène a-t-il autant de sens qu'un phénomène? Pas certaine! Et que dire du fonétique et du foque (je parle du loup de mer, ne vous énervez pas trop)? Pas certaine si je serai portée à écrire téléfone avec un f! Et ne demeurera-t-on pas estomaqué devant un fosfate bien campé? Et un fonografe bien vétuste?

Oh! pas certaine si je vais m'adapter, mais que dis-je! Il le faut. Pas le choix. On attend les consignes. Mais pendant la période de changement, on peut croire que toutes les fautes pourront se justifier par la réforme. Je n'ai pas d'exemples en tête, mais je suis certaine que vous êtes assez futé pour en trouver de votre cru (qui l'eût cru, encore eut-il fallu qu'il eut crû). Bon, amusez-vous, tout comme je vais tenter de le faire. Mais je sais que les choses peuvent changer vite. Je vous donnerai en exemple la Turquie, qui, avant les années 1920 écrivait sa langue avec les signes arabes et qui a changé avec l'écriture romaine, tout comme nous, sous les ordres d'Ataturk, le père de la nation turque. La réforme a été suggérée et mise en place en l'espace de quelques mois. Et ça marché. Donc, on peut apporter quelques réformes à la langue française, sans qu'on y perde notre latin, si vous me passez l'expression. On verra en temps et lieux. Pas certaine que cette réforme se fasse à la vitesse où s'est faite la réforme de la langue turque. Il y a des gens qui ne se déménagent pas si facilement dans la langue française, et je parle des Académiciens français, pour ne nommer qu'eux. On verra bien. pour ma part, je me pratique à faire des fautes, car que je le veuille ou pas, pendant un certain temps, je ne pourrai pas m'empêcher de penser que paraitre écrit sans accent circonflexe, c'est une faute. Quand est-ce que ça s'en vient, ces réformes. Plus tôt qu'on ne le croirait. C'est à surveiller! C'est commencé en certains endroits. Et bonne chance aux enseignants qui devront oublier ce qu'ils ont appris et réapprendre les nouvelles règles. On est pas sorti du bois! Je vous laisse réfléchir à tout ça. Non, la cédille ne disparaîtra pas, car ca sans cédille, ça donne encore ka comme son. À moins qu'on décide de remplacer les cédilles par des s, et qu'on se mettre à écrire ça comme sa. Vous voyez l'imbroglio d'ici! Sa sent mauvais. Je m'arrête ici, car je pourrais continuer indéfiniment. Et si jamais vous voyez une ou des fautes dans un de mes articles, dites-vous qu'il s'agit peut-être de là de la réforme qui prend le dessus. Je plaisante. On en reparle.

genevharvey@gov.nt.ca

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, MD, MSc
Coordonnateur Réseau TNO Santé en français



MAUVAISE HALEINE. Comment s'en débarrasser?

L'halitose (terme médical pour désigner la mauvaise haleine) est un problème quotidien courant et gênant, tant dans la vie privée que professionnelle. La personne qui a mauvaise haleine ne s'en rend pas compte parce que notre sens de l'odorat s'habitue à notre propre odeur. Si sucer les pastilles ou mâcher les chewing-gums à la menthe apporte un peu de fraîcheur, l'effet « désodorisant » dure peu de temps. Pour se débarrasser d'une mauvaise haleine permanente, il faut donc s'attaquer à sa cause.

La cause principale de la mauvaise haleine est la présence de bactéries - sur la langue, dans le fond de la bouche - qu'on n'élimine pas et qui se putréfient dans la bouche. La mauvaise haleine est plus pénible le matin, puisque les bactéries se sont décomposées durant la nuit. **La solution** : éliminer ces bactéries, en terminant le brossage de dents par le brossage de la langue, surtout vers le fond. L'utilisation des soies douces ou d'une « brosse-langue » est plus efficace et irrite moins la langue qu'une brosse à dent.

Autres causes de la mauvaise haleine sont :

- aliments riches en protéines (laitage, viandes), excès de tabac, de café, et d'alcool
- mauvaise hygiène dentaire : plaque dentaire et tartre
- gingivite et maladie parodontale (tout saignement dans la bouche laisse des résidus de sang qui sentent mauvais)
- diminution de la production de salive
- port d'une prothèse dentaire
- infection du nez ou de la gorge
- reflux de l'estomac
- prise de certains médicaments dont les tranquillisants, anti-dépresseurs, anti-hypertenseurs.

Attention aux rince-bouches à base d'alcool. Les rince-bouches commercialisés (Scope, Cepacol, Listerine, etc.) contiennent beaucoup d'alcool, ce qui a pour effet d'assécher la bouche et de modifier l'équilibre des bactéries présentes, diminuant ainsi la quantité de salive. Leur emploi excessif risque de nuire plutôt que d'améliorer la situation. La mise en garde s'applique aussi pour les petites languettes qu'on dépose sur la langue et qui ont la même composition que les rince-bouches.

La salive joue un rôle important, elle lubrifie, oxygène et a aussi un rôle antiseptique.

- Rincer la bouche avec de l'eau tiède. Un rince-bouche sur ordonnance, à base de chlrohexidine (Peridex) est assez efficace, surtout lorsqu'on a un problème de gingivite.
- Buvez régulièrement de l'eau au cours de la journée pour éviter une sécheresse buccale.

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com



L'Assemblée Législative des TNO a repris ces travaux mercredi dernier. Voici un aperçu de ce qui s'y est dit, tramé et fricoté.

Batiste W. Foisy

Mashi cho !

Le *Mashi cho* [merci beaucoup] du député de North Slave, Henry Zoe résonnait avec prestance dans les murs de l'Assemblée législative, jeudi. Il venait d'annoncer que la *Loi sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales du peuple tlicho* venait de franchir l'étape de la troisième lecture au Sénat canadien. Cinq jours plus tard la loi recevait la sanction royale et était promulguée. « C'est réellement un moment historique, non seulement pour les Tlicho mais également pour les Territoires du Nord-Ouest et le Canada », a déclaré celui dont la circonscription comprend l'ensemble des communautés visé par l'Accord tlicho. « Je suis persuadé que dans les années futures, les gens diront à leurs petits enfants où ils se trouvaient quand ils ont appris cette nouvelle excitante », a ajouté le député Zoe.

Le lendemain, le premier ministre, Joe Handley, a à son tour souligné le vote de cette loi. « Cette loi est le résultat du travail acharné efectué par les négociateurs, les chefs et les aînés du peuple tlicho depuis plus d'une décennie ». Les députés Sandy Lee, Norman Yakeleya et Robert Hawkins ont également souligné l'événement.

Taille de l'État

Le député de Kam Lake, Dave Ramsay, est préoccupé par la taille de l'État ténois. « La fonction publique territoriale engloutie près de 40 pour cent de notre budget annuel », a-t-il fait remarqué. Selon lui, depuis 1999, la fonction publique est passée de 2750 à 4500 employés. Il a ajouté que dans le contexte du renouvellement de la convention collective territoriale, il fallait s'attendre à devoir payer plus chers ces nombreux fonctionnaires. Il a questionné le ministre des Finances, Floyd Roland, sur l'existence d'un plan pour répondre à la croissance de l'État. Selon ce dernier cette grande augmentation serait causée par l'embauche d'employés qui travaillaient anciennement à contrat pour le gouvernement et dont les postes ont été sécurisés. Selon le ministre l'augmentation réelle du nombre d'employés gouvernementaux depuis 1999, serait en fait, plus près de 700 postes. M. Ramsay qui représente une circonscription où on retrouve plusieurs fonctionnaires territoriaux, a affirmé ne pas souhaiter de mise à pied dans la fonction publique.

Pétition

La députée de Hay River South, Jane Groenewegen, a déposé une pétition à l'Assemblée contre la fermeture du centre de détention pour les jeunes délinquants Dene K'onia, à Hay river. 2400 personnes avaient signés la pétition. La fermeture du centre Dene K'onia a été annoncée en novembre denier par le ministère de la Justice. Selon le communiqué de presse officiel, cette fermeture devait servir à « rencontrer les cibles de réductions des dépenses du gouvernement. »

Mon avenir c'est ici

Association de la presse francophone

Qu'en pensez-vous?

À votre avis, les immigrants vivant en milieu minoritaire, vivent-ils les mêmes défis (i.e. reconnaissance des acquis, accueil, etc.) que la majorité des Canadiens dans ces communautés?

❑ ***OUI***
❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

70 % ont répondu OUI et 30 % ont répondu NON à la question suivante : À votre avis, grâce aux initiatives développées, l'immigration francophone en milieu minoritaire ira-t-elle en s'accroissant au cours des cinq prochaines années ?

L'immigration dans l'Ouest : les francophones s'y intéressent

La Colombie-Britannique est l'une des provinces canadiennes qui accueille le plus d'immigrants chaque année. Selon le dernier recensement, 370 615 personnes ont immigré dans la province entre 1991 et 2001. Dans l'agglomération de Vancouver, quatre résidents sur dix sont nés à l'extérieur du Canada.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les organismes francophones de la Colombie-Britannique, tels qu'Éducacentre et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) décident de plonger tête première dans ce dossier.

De concert avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), la FFCB a lancé, le 18 janvier dernier, son plan d'action 2004-2009 pour favoriser l'immigration francophone dans cette province.

« Les actions qui permettront une meilleure intégration des nouveaux immigrants et immigrantes francophones sont nombreuses, mais réalisables. Les partenariats présentement en cours entre les différents ministères fédéraux, provinciaux et les organismes intervenant de près ou de loin avec les personnes immigrantes nous laissent présager que les actions seront menées à terme et que les résultats qui en découleront seront positifs », a affirmé la présidente de la FFCB et membre du comité directeur national CIC-Communautés francophones en situation minoritaire, Michelle Rakotonaivo.

Mme Rakotonaivo se montre optimiste : « Nous avons un énorme travail devant nous, mais nous avons plusieurs années pour y arriver. »

Parmi la série d'initiatives que comptent réaliser les intervenants, notons l'objectif de reconnaître davantage les diplômes et l'expérience professionnelle des nouveaux arrivants.

De ce côté-là, il ne sera pas nécessaire de réinventer la roue puisqu'Éducacentre, un centre de ressources pour la recherche d'emploi et la formation des francophones, joue un rôle important : celui de l'intermédiaire entre l'immigrant francophone et les intervenants (associations professionnelles, organismes, institutions, etc.).

Au fil des ans, compte tenu d'une demande accrue de la clientèle immigrante francophone, Éducacentre a même été obligé de revoir sa façon de procéder dans son offre de services aux immigrants francophones. « Auparavant, les immigrants francophones devaient rencontrer nos conseillers à l'emploi. Maintenant, tout passe par les conseillers en orientation », indique Annie-Pierre Auger d'Éducacentre. « Des rencontres individuelles ont lieu et elles permettent de découvrir les immigrants, leur formation, leur diplôme, leur expérience », souligne Mme Auger.

Cette analyse est essentielle pour déterminer les étapes subséquentes qui mèneront à une éventuelle reconnaissance des acquis. Habituellement, une première démarche est effectuée auprès des associations professionnelles puisqu'elles ont toutes leurs propres critères d'adhésion. En découle une série de possibilités : passer les examens nécessaires, effectuer une remise à niveau, retourner à l'école pour compléter sa formation, etc.

Il est plutôt difficile de développer un modèle-type puisque la reconnaissance d'un diplôme varie selon la profession, d'une part, et de l'origine de l'immigrant d'autre part. « C'est très variable. C'est du cas par cas », mentionne Annie-Pierre Auger.

Fait à remarquer, les immigrants bilingues peuvent aussi se tourner vers SUCCESS, un organisme d'aide aux immigrants, qui offre des services similaires à Éducacentre mais à plus grande échelle.



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Ententes Canada-communauté

Les étoiles bien alignées?

La ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, confirme devant la Chambre des communes que les négociations pour le renouvellement des ententes Canada-communauté se poursuivent. Elles seraient signées d'ici la fin mars.

Sylviane Lanthier - La Liberté (collaboration spéciale)

En réponse à une question du porte-parole du Bloc québécois en matière de langues officielles, la ministre du Patrimoine canadien a enfin donné une lueur d'espoir aux organismes de la francophonie partout au pays, le 3 février dernier.

À la question du député Guy André, qui lui demandait si les ententes allaient être signées et bonifiées pour passer de 24,4 millions $ à 42 millions $ par an, Liza Frulla a répondu que les négociations allaient bien et que les ententes seraient signées d'ici la fin mars.

Des organisations francophones avaient entendu dire qu'on allait leur demander de reconduire pour un an l'entente actuelle, déjà échue depuis un an. D'autres, comme le président directeur-général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, comprennent que « beaucoup de travail se fait à l'interne », et que « beaucoup de discussions ont lieu à tous les niveaux, politique et administratif », pour « reconfigurer » les ententes.

« Ce qu'on me dit, affirme Daniel Boucher, c'est que le budget déposé le 23 février va nous le dire, si l'argent est mis de côté pour les ententes. »

Pour le député de Saint-Boniface, Raymond Simard, qui est également secrétaire parlementaire aux Langues officielles, les déclarations de la ministre devant la Chambre sont de bon augure. « Plusieurs personnes parlent à la ministre et lui indiquent qu'il faut porter l'enveloppe des ententes de 24,4 à 42 millions $ », note Raymond Simard.

Daniel Boucher rappelle que les organismes ont fait leurs devoirs en termes de démarchage politique, notamment avec l'organisation d'Équipe francophonie qui a rencontré ministres, élus et hauts-fonctionnaires l'automne dernier. « On a présenté nos attentes et ça a été assez bien reçu, note-t-il. Tous les rapports que j'ai entendus au sujet des démarches politiques sont positifs. Personne n'a dit que nos demandes n'étaient pas raisonnables. »

Le Manitoba, qui a eu 12 millions par an au cours des cinq dernières années, espère obtenir 20 millions $ dans le cadre de la nouvelle entente.

« De notre côté, on a préparé le terrain pour que la ministre soit bien reçue au cabinet des ministres, quand elle va amener son dossier, explique Raymond Simard. On en a parlé aux consultations pré-budgétaires; on a une résolution unanime du comité des langues officielles, qui recommande une enveloppe de 42 millions $. On a une lettre du caucus manitobain, ce qui inclut le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, qui fait la même recommandation, à l'unanimité. »

Les députés du caucus libéral issus des communautés francophones n'ont pas ménagé leurs efforts, estime Raymond Simard, pour qui ces démarches ont fourni à la ministre les munitions dont elle a besoin pour que cette enveloppe budgétaire soit approuvée.

Le dépôt du budget permettra de savoir si ces efforts donneront les résultats escomptés, tant pour les ententes Canada-communautés que pour les fonds réservés aux organisations membres de RDEE Canada, le réseau de développement économique.

CBC et Radio-Canada ne diffuseront pas les Jeux olympiques de 2010!

Étienne Alary

C'est au consortium de Bell Globemedia/Rogers Media que le Comité international olympique (CIO) a accordé, le 7 février dernier à Lausanne, le droit de retransmission à la radio et à la télévision, au Canada, des XXI[e] Jeux Olympiques d'hiver en 2010, ceux de Vancouver, et des Jeux de la XXX[e] Olympiade en 2012.

Grâce à une offre de 153 millions de dollars (américains), Bell Globemedia/ Rogers Media vient damer le pion à CBC/Radio-Canada pour la présentation des jeux de 2010 et 2012.

Ce consortium déboursera 90 millions $ pour les jeux d'hiver de 2010 et 63 millions $ pour les jeux d'été de 2012. À titre comparatif, CBC/Radio-Canada, qui détient les droits des jeux d'hivers de 2006 à Turin et les jeux d'été de 2008 à Beijing, avait déboursé 28 millions $ et 45 millions $ pour obtenir les droits de télévisuels de ces jeux.

Ce sont donc aux réseaux CTV (anglais) et TQS (français) que les Canadiens devront se tourner pour regarder les principales compétitions sportives des Jeux de Vancouver alors que les réseaux TSN, RDS et Sportsnet présenteront des compétitions d'équipes.

Pour les francophones hors Québec, les prochains mois, voir les prochaines années, serviront à déterminer comment ceux-ci pourront avoir accès à une couverture des Jeux qui se dérouleront chez eux. RDS et TQS ne sont pas des réseaux qui sont accessibles sur le câble conventionnel d'un océan à l'autre.

Pas à n'importe quel prix!

CBC et Radio-Canada se sont rendus à Lausanne en espérant obtenir le droit de diffusion des Jeux de Vancouver, mais les dirigeants savaient que la compétition était féroce pour obtenir ces jeux.

Alors qu'il comparaissait devant le Comité permanent du Patrimoine canadien, au début du mois de février, le vice-président principal à la Télévision anglaise de CBC, Richard Stursberg, avait confirmé que la société d'État tenait aux Jeux, mais pas à n'importe quel prix. « Sans dévoiler les détails de notre stratégie, nous avons développé une offre qui permet une couverture maximale, tout en étant responsable financièrement », avait-il déclaré.

Ce dernier avait affirmé qu'il était hors de question que la CBC et Radio-Canada entre dans une surenchère relativement à ces droits. « Surpayer remettrait en question tous les autres projets que nous voulons faire, tel le développement de nvouvelles dramatiques », lançait M. Stursberg.

Petites annonces

Recherche tuteur

J'arrive à Yellowknife et je désire rencontrer quelqu'un pour parler en anglais avec moi, le soir ou les jours où je ne travaille pas. J'ai 58 ans. Nicole au 920-0731

Cherche appartement

Recherche une chambre chauffée, éclairée, laveuse-sécheuse dans un bloc de 4 à 8 logements maximum, à Yellowknife. SVP, demandez Julie au 920-2919 (jour) ou au 873-2892 ext. 31 (soir)

Film à vendre

Le film documentaire La boîte d'Alicia (VHS ou DVD) est en vente au Conseil de développement économique au 5003, 48e rue.

Les Petites annonces de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603
aquilon@internorth.com

Saint-Valentin et Bingo à l'École Allain St-Cyr



Excellente participation des élèves de l'École Allain St-Cyr lors de la journée thème Saint-Valentin le 15 février dernier.

Plus d'une soixantaine de personnes ont rempli la rotonde de l'École Allain St-Cyr et sont bien amusées lors du bingo familial le 10 février dernier.

La bonne humeur ainsi que le plaisir étaient au rendez-vous.

Photo: Kathy Parisella-Savignac





Dictée des Amériques

À vos crayons!

Batiste W. Foisy

Non, elle n'était pas oubliée ; elle se laissait simplement désirer. Cette année encore des qualifications pour la Dictée des Amérique auront lieu à Yellowknife et – ça c'est nouveau de cette année – peut être à Hay River.

C'est le mercredi 9 mars qu'auront lieu les qualifications, annonce le coordonnateur du Service d'alphabétisation en français, Martin Dubeau. À l'École Allain St-Cyr de Yellowknife, une qualification junior (à compté de la huitième année) aura lieu durant la journée et une qualification senior le soir. Les heures exactes des dictées ne sont toujours pas arrêtées. À Hay River, seule une qualification senior aurait lieu. Mais aux dernières nouvelles la décision d'organiser, ou non, une qualification n'avait pas encore été arrêtée à l'Association franco-culturelle de Hay River. Ça reste à suivre…

À Yellowknife, un gagnant dans chaque catégorie sera désigné. Les champions de l'orthographe se rendront à Québec pour participer à la finale internationale le 9 avril. Advenant qu'une qualification ait finalement lieu à Hay River, le gagnant pourrait également participer à la finale internationale.

Pour participer, il y a peu d'exigences. Comme le règlement officiel stipule qu'à l'extérieur du Québec « chaque organisation locale est libre d'établir ces propres critères d'exclusion », Martin Dubeau à choisi de ratisser large. « C'est ouvert à tout le monde : francophones, francophiles, même les professionnels de la langue comme les traducteurs ou correcteurs sont les bienvenus. Vous avez besoin d'être bons en français ! », menace-t-il avant de s'esclaffer et d'ajouter « Ben voyons donc ! » Soyez tout de même parée. Selon une source bien informée, l'intraitable correctrice de *L'Aquilon*, Geneviève Harvey, aurait déjà signifié son intention de participer.

Initiative de la télévision publique québécoise créée en 1994 pour remplacer les défunts Championnats d'orthographe de Bernard Pivot, la Dictée des Amériques réunit chaque année entre 105 et 120 représentants de douze à quinze pays répartis sur quatre continents : Afrique, Amérique, Asie et Europe. Ils sont sélectionnés parmi les quelque 70 000 personnes de la planète qui participent au plus grand concours d'orthographe de langue française au monde.

Pour en savoir plus, contactez Martin au (867) 444-4422

www.dicteedesamériques.com

Taxe d'accise

Ethel est contre… et pourtant

Est-ce que la députée de Western Arctic est en faveur du projet de loi C-259 sur la révocation de la taxe d'accise ? Sa réponse est mi-figue mi-raisin.

Batiste W. Foisy

Pour la députée de Western Arctic, Ethel Blondin-Andrew, révoquer la taxe d'accise serait bénéfique pour le Nord, mais elle ne dit pas pour autant « oui » à une loi appuyant cette idée.

Dans un entretient téléphonique avec *L'Aquilon*, celle qui est ministre d'État au développement du Nord soutient faire pression depuis longtemps contre la taxe d'accise sur les bijoux. « J'ai rencontré plusieurs personnes à cet effet. J'en parle au cabinet. J'ai aussi eu une réunion là-dessus avec des collègues libéraux du Québec, où il y a également de l'exploration diamantaire. »

Or, quand vient le temps de savoir si elle appui le projet de loi C-259 présenté par le député conservateur John Duncan qui vise à révoquer la taxe de 10 % imposée sur les bijoux, son enthousiasme n'est plus le même. « Je ne sais pas si un projet de loi est la meilleure solution, dit-elle. Je pense que c'est dans le budget qu'une telle mesure doit être prise. »

Mais est-ce que d'introduire l'annulation d'une taxe dans un budget n'est pas une mesure temporaire ? Sans nier, qu'une taxe annulée dans un budget puisse être réintroduite une année subséquente, la ministre d'État estime que ce serait peu probable. « Je n'ai jamais vu une telle chose », assure-t-elle.

Le dépôt du prochain budget fédéral est attendu le 23 février. Faut-il s'attendre à ce qu'une mesure sur l'annulation de la taxe d'accise en fasse partie ? Mme Blondin-Andrew ne peut pas le prédire, mais elle se dit persuadée que le budget saura satisfaire les Ténois.

Elle raconte, en outre, ne jamais avoir eu de rencontre avec le député John Duncan. « Il n'a jamais essayé de me contacter », dit-elle.

Ce dernier affirme être confiant que sa loi passe avec ou sans l'appui des libéraux. « D'après ce que j'en sais, tous les partis d'opposition sont en faveur et la majorité des libéraux aussi. Ça devrait passer », ricane-t-il.

Assemblée législative

Aux TNO la loi reçoit l'appui moral d'au moins un des députés territoriaux. Bill Braden, député du comté de Great Slave à Yellowknife, se dit tout à fait en faveur du projet de loi C-259. « Nous nous tirons dans le pied avec cette taxe. Débarrassons nous –en ! », dit-il.

Il y a quelques semaines, il a fait parvenir une lettre à John Duncan dans laquelle il lui affirme son enthousiasme face au projet de loi. « Les Territoires du Nord-Ouest ont été bénis par une ressource diamantaire qui fait désormais de nous, et du Canada, un des plus grands producteurs de diamant au monde, écrit M. Braden. Nous avons pris des engagements fermes pour nous assurer que des bénéfices significatifs provenant du développement de cette industrie seront engrangés par les résidents du Nord. […] Notre prochaine session de l'Assemblée législative débutera le 9 février et c'est avec plaisir que je ferai une déclaration en appui de votre projet de loi. »

D'après Bill Braden, l'idée que la taxe d'accise sur les bijoux doive être révoquée fait consensus à l'Assemblée législative. Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique, Brendan Bell, l'a évoquée à plusieurs reprise. C'est d'ailleurs une des priorités de la Stratégie canadienne pour le diamant, dont il est le parrain avec le ministre des ressources naturelles du Québec, Sam Hamad.

Programme national de garderies

Le dossier progresse

(APF) - Même si la rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des Services sociaux, rencontre qui a eu lieu le 11 février dernier à Vancouver, n'a pas été couronnée d'une entente sur la création d'un programme national de garderies, il y a une lueur au bout du tunnel.

En effet, lors de cette rencontre, les ministres ont obtenu l'assurance que lors du prochain budget fédéral, qui sera présenté le 23 février 2005, Ottawa respecterait son engagement relativement à la petite enfance à travers le pays.

On se souviendra que lors de son discours du Trône, en octobre dernier, le premier ministre Paul Martin s'était engagé à créer un réseau national de garderies; réseau assorti d'un financement de 5 milliards de dollars sur cinq ans.

« Les provinces et territoires sont extrêmement satisfaits des progrès accomplis à l'égard de cette entente », a affirmé le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard¸ Chester Gillan.

M. Gillan, qui était également coprésident de cette rencontre, a affirmé que les ministres attendaient avec impatience le budget fédéral et les détails du financement fédéral quinquennal. « Les ministres ont pris acte de l'engagement historique du premier ministre de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. »

Pour la ministre des Ressources communautaires et de l'Emploi de la Saskatchewan, Joanne Crofford, il est important de préciser le rôle du gouvernement fédéral dans ce dossier. « Étant entendu que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont un domaine de compétence provinciale et territoriale, le nouveau financement fédéral envisagé viendra compléter les investissements provinciaux et territoriaux existants et devrait nous permettre d'améliorer considérablement l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, » a-t-elle souligné.

Comme le fait remarquer le ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden, les éléments tomberont en place graduellement. « Nous venons de franchir une autre étape. Il en aura quelques autres à franchir. Nous avons réalisé des progrès en peu de temps, a affirmé M. Dryden, qui agissait aussi à titre de coprésident de cette rencontre.

La prochaine étape se déroulera au printemps puisque les ministres ont convenu de se réunir à nouveau, une fois les détails du financement confirmés dans le prochain budget fédéral.

Environnement

Investir davantage

(APF) - C'est le 16 février 2005 que le protocole de Kyoto entrera en vigueur. Ce protocole, que le Canada a ratifié en décembre 2002, engage chaque signataire à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2010, à des niveaux inférieurs de 5,2 % à ceux de 1990.

Même si le Canada, pour se conformer à Kyoto, a annoncé un investissement d'un milliard de dollars en 2003, puis à inviter les Canadiens, en mars 2004, à relever le « Défi d'une tonne », l'atteinte de cet objectif sera difficilement atteignable, à moins d'une nouvelle injection financière du gouvernement fédéral.

Le prochain budget fédéral, qui sera présenté le 23 février prochain, pourrait offrir des pistes de solutions. Et, sur cette question, le gouvernement fédéral obtient un appui d'une majorité de Canadiens.

En effet, selon un sondage Léger Marketing, réalisé auprès de 1500 personnes, 74 % des répondants ont affirmé être favorables à un accroissement des dépenses à Environnement Canada. Sur cette question, les plus nombreux à y être favorables sont les jeunes (tranche d'âge 18 à 24 ans) avec un appui de 85 %. Ils sont suivis des francophones (81 %).

Tout en investissant davantage en environnement, une grande majorité de Canadiens (81 %) estime que le gouvernement du Canada devrait être plus strict envers les entreprises et les citoyens.

Une fois de plus, le plus grand appui provient du côté de la jeunesse alors que 95 % des étudiants partagent cet avis, tout comme 90 % des jeunes dans la tranche des 18 à 24 ans.

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Un haut-le-cœur sur la route

Batiste W. Foisy

Ceux qui ont déjà fait le trajet entre Québec et Montréal le savent, l'autoroute 20 est chiante. *Québec-Montréal* de Ricardo Trogi c'est tout autre chose.



Avec ce premier long-métrage, cet ancien participant de la Course destination monde explore la psychologie amoureuse (sexuelle surtout, en fait) du Québécois et de la Québécoise au seuil de la trentaine. Et c'est sur la 20 qu'il nous fait son exposé délirant.



Road-movie à sketchs, *Québec-Montréal* est une sorte de joyeux mélange entre *Cruising Bar* et *Easy Rider*. Nous suivons quatre histoires parallèles, quatre voitures engagées sur l'ignoble sentier de bitume. Dans la première, on retrouve trois gars qui s'en vont se faire griller le Québécois sur les plages de Cuba. Dans la seconde, un couple épuisé qui quitte la capitale pour la métropole. Dans la troisième, un designer de jeux vidéo et sa charmante collègue de travail qui vont faire une présentation dans un colloque. Et dans la dernière, un couple plus-que-parfait aux airs de Barbie et Ken qui expose invariablement sa plastique irréprochable.

Étant donné que tout se déroule à l'intérieur des voitures ou en bordure de l'autoroute, on pardonnera à Trogi de ne pas révolutionner le langage filmique. C'est au niveau du dialogue que se trouve l'intérêt. Comme un Denys Arcand de la génération X, le réalisateur, qui co-signe le scénario, étale sans vergogne des propos outranciers sur les sacro-saintes institutions que sont l'amour, le couple et le sexe – à un, deux ou préférablement plusieurs.

Liberté ou engagement, émotion ou copulation, honnêteté ou trahison, tous les thèmes clichés rattachés aux caprices du cœur sont abordés. Trogi les traites avec finesse, généralement celle d'un bulldozer.

Les échanges sont crus et cyniques. Tant mieux. Pendant que l'action se déroule et que les autos roulent, le publique, lui, se roule par terre.

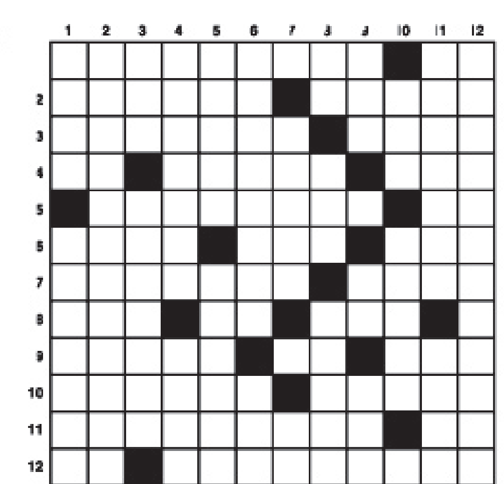
Québec-Montréal sera projeté mercredi le 23 février, à 19 h 30, à l'école Allain St-Cyr. L'entrée est gratuite.

crédit photos: Alliance Atlantis Vivafilm

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 843



HORIZONTALEMENT

1- Tous les enfants attendent cette fête à la fin d'octobre. – Le début du front.
2- Attroupa, excita. – Songée.
3- Action d'enlever le sein à un nouveau-né. – Possédai, eus entre les mains.
4- Infinitif. – Conduite souterraine. – Venus au monde.
5- Tenter de nouveau. – Possessif.
6- Maintint. – Propre. – Partie du cheval.
7- Voies de circulation routière. – Époques.
8- D'un brun roux. – Conjonction. – Risqué.
9- Attaches, cordes. – Se suivent. – Trois fois.
10- Ventilais. – Coupa la tête.
11- Suggérera, en mauvaise part. – Souri.
12- Saint. – Suis une direction sinueuse.

VERTICALEMENT

1- Femelle du lièvre. – Comptais sur.
2- Se poseraient sur l'eau.
3- La monnaie de Bulgarie. – Complets.
4- Il y a longtemps. – Viens au monde.
5- Personne enlevée pour obtenir une rançon. – Produit sécrété par le conifère.
6- Petit wagon servant au transport des minerais. – Certain.
7- Du verbe «avoir». – La fin d'un pep.
8- Infinitif. – Coupelle en terre réfractaire. – Effectue, accomplis.
9- Sans tache. – En matière de. – Il est beau quand on revient de la Floride.
10- Boisson. – Osselet.
11- Le châssis la retient. – Ce qui est.
12- Reviendrais sans cesse sur les mêmes questions.

RÉPONSE DU NO 842





SEMAINE DU 20 AU 27 FÉVRIER 2005

ANNIVERSAIRES :
20 février GEORGES BERNANOS (Poissons-Rat)
21 février RAYMOND QUENEAU (Poissons-Chat)


Bélier

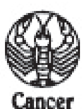
BÉLIER
Vous avez de grandes certitudes intérieures. Vous savez comment agir pour que tout aille bien. Cela vous donne des satisfactions morales.


Taureau

TAUREAU
Vous voulez être sûr de vous dans tout. Vous commencez un cycle de chance. Vous voulez que tout soit merveilleux. Cela peut l'être.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous êtes capable de vraiment mieux vous faire comprendre. Vous allez vers des situations où votre affirmation personnelle sera immense. Vous en serez très heureux.


Cancer

CANCER
Vous pouvez présentement vous rendre compte de plusieurs choses concernant votre vie extérieure. La planète Jupiter fait que vous voulez vivre selon vos valeurs.


Lion

LION
Vous pouvez mieux organiser votre existence. Vous avez la possibilité d'être très bien. Ne la ratez pas. Tout deviendra plus clair.


Vierge

VIERGE
Vous avez beaucoup à apprendre dans le domaine des relations humaines. La planète Vénus fait que vous voulez vraiment être bien. Cela sera possible pour vous.


Balance

BALANCE
Vous voulez aller vers du renouveau. Vous avez besoin de vous sentir très jeune moralement. Tout devient beaucoup plus formidable pour vous.


Scorpion

SCORPION
Vous êtes capable de faire les choses avec une grande dignité. Vous avez la possibilité d'être très fort moralement. Cela prend beaucoup de vos pensées.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez des choses nouvelles à vivre. Vous serez capable de le faire très bien. Vous en serez très réconforté. Attendez-vous à de belles surprises.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez la capacité de tout organiser d'une manière satisfaisante. Vous allez vers des choses qui captiveront votre pensée. Cela vous donnera une grande sécurité intérieure.


Verseau

VERSEAU
Vous êtes obligé de vraiment voir ce qui est valable et ce qui ne l'est pas dans ce que vous vivez. Vous comprendrez tout bientôt.


Poissons

POISSONS
La planète Uranus vous apporte énormément de choses très puissantes. Vous avez un grand impact sur les autres. Voyez-le.